

SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION ENTRE LA CDG ET LA CNSS DU NIGER



Les travaux de la 4^{ème} session de la grande commission mixte Maroc-Niger ont été couronnés, mardi 26 décembre 2017, par la signature de plusieurs accords de coopération dont un accord-cadre de coopération conclu entre la Caisse de Dépôt et de Gestion Maroc et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Niger.

Cet accord a été signé du côté CDG par Madame Latifa ECHIHABI, Secrétaire Générale de la CDG et du côté Nigérien, par Dr Akilou Ahmet BARINGAYE, Directeur Général de la CNSS.

La cérémonie de signature s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Nacer BOURITA, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et en présence de plusieurs membres du Gouvernement marocain.

S'inscrivant dans le cadre des hautes orientations Royales visant l'enracinement du Maroc en Afrique, cette convention donne un nouvel élan à la coopération Sud-Sud engagée par la CDG depuis quelques années. Elle vient, ainsi, s'ajouter à une série d'accords liant la Caisse de Dépôt et de Gestion à différentes institutions et organismes de pays frères et amis du continent.

Ce partenariat met en place un cadre juridique de collaboration entre les deux institutions dans les domaines de la gestion des retraites, des systèmes d'information et de la formation.

À noter, aussi, que le procès-verbal de cette commission mixte signé par les deux ministres des affaires étrangères prévoit une coopération entre la CDG et la nouvelle Caisse des Dépôts et Consignations du Niger récemment créée.